

Une proposition de Fred Forest et d'*Artension*

TESTEZ LA TRANSPARENCE

UNE ACTION VISANT À RÉCLAMER LA TRANSPARENCE ET UN FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE DE L'ART ACTUEL DANS LES INSTITUTIONS PUBLIQUES

Agir ! Agir ! Agir !

Vous êtes artistes, amateurs d'art, citoyens lambda, et vous voulez que les choses changent !

Le moment est venu d'agir ! Ne laissons pas passer cette occasion unique, ou acceptons désormais, par notre passivité, le règne de l'arbitraire !

Nous sommes tous concernés et solidaires. Nous avons trop tardé à le faire. Nous devons agir maintenant !

Contre l'opacité

Une occasion de nous faire entendre et enfin de passer à l'action, au-delà de tout clivage politique et partisan, au-delà de toute chapelle esthétique. Nous n'avons rien contre l'art contemporain en soi, mais nous en revendiquons la diversité et la transparence, et nous stigmatisons avec la dernière énergie les responsables institutionnels qui l'ont organisé en France en système mafieux et dans l'opacité totale, mettant ainsi l'argent public au service d'une caste et d'intérêts privés.

Faites circuler

Faites participer activement vos frères, vos sœurs, vos voisins et vos amis !

Faites circuler ce mode d'emploi autour de vous, afin d'obtenir une diffusion virale et massive de cette information sur les supports traditionnels comme sur internet.

Il vous en coûtera seulement le montant de deux lettres recommandées avec accusé réception, et la chance, si nous arrivons à mettre en branle un processus de diffusion massive, de la voir s'amplifier exponentiellement par le jeu des blogs et des médias traditionnels. Faisons-en, ensemble, cette expérience collaborative et solidaire.

Question de droits...

Revendiquons à partir d'aujourd'hui le droit à l'information et à la parole, n'attendons pas vainement qu'on nous la donne un jour. Il nous faut revendiquer sans reverser ! L'artiste, producteur de sens et de valeurs symboliques, doit disposer en régime démocratique, des mêmes droits que les politiques ou les représentants de l'institution publique.

...et d'implication

Les artistes ont quelque chose d'essentiel à dire et à faire dans une société en mutation et en recherche désespérée de sens.

La pétition « L'art c'est la vie », le colloque « L'art et l'État » et la journée « Remettez les pendules à l'art » ont initié un processus désormais irréversible.

Ce numéro d'*Artension* sera à coup sûr un numéro « historique » qui consacrerait par votre implication et votre motivation la fin de l'hégémonie de l'art contemporain officiel et de son système. Ne soyez plus un spectateur passif de votre vie et de votre art, devenez, un acteur, lucide et déterminé. Tout commence par votre implication dans cette action.

Afin que nous puissions suivre la progression de l'action et en rendre compte régulièrement dans nos pages tenez-nous au courant de vos résultats et de vos initiatives. Merci.

Contacts mail : forest@unice.fr - artension@wanadoo.fr

MODE D'EMPLOI

1 Choisir une œuvre d'art contemporain dans les collections du MNAM/Centre Georges Pompidou, ou dans la collection de tel ou tel FRAC (choisir une œuvre acquise après 1990. La liste des œuvres est en principe accessible sur internet par Google, sinon demandez au directeur de la collection qu'il vous communique la liste des œuvres).

2 Adresser une correspondance recommandée avec accusé réception, demandant communication du prix d'achat de cette œuvre, à l'adresse suivante :
M. le Directeur du MNAM/ Centre Georges Pompidou - 75191 Paris Cedex 04
ou *M. le Directeur tel FRAC*

3 Sans réponse dans un délai d'un mois révolu, ou en cas de réponse négative, adresser en recommandé avec accusé réception la correspondance suivante à *M. le Président de la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs) - 35 rue Saint Dominique - 75700 Paris 07 SP*

Monsieur, en ma qualité de citoyen (citoyenne) français, je désire connaître le montant d'acquisition par le MNAM/Centre Georges Pompidou (ou FRAC telle région) de l'œuvre suivante XXXXXXXXXX dont le document administratif, entérinant cet achat par le MNAM m'a été refusé. Étant bailleur de fonds de cette acquisition du fait des impôts auxquels je suis assujettis, puisqu'il s'agit d'argent public, je demande une intervention auprès du MNAM/Centre Georges Pompidou (ou FRAC telle région) de votre commission, afin que droit soit donné à ma requête pour communication document administratif que représente son contrat d'achat. Je vous remercie et vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'expression de ma considération distinguée, etc.

4 Lettre à adresser simultanément au Président de la République (il n'est pas besoin de l'affranchir) après un mois de délai ou notification du refus de communication par le MNAM ou le FRAC :

*Monsieur le Président de la République,
Nous désirions, en notre qualité de citoyen (citoyenne) français, connaître le prix d'acquisition par le MNAM (ou FRAC) de l'œuvre suivante XXXX par communication du document administratif relatif à cette transaction (contrat d'achat). Devant le refus avéré du MNAM (ou FRAC) de satisfaire notre demande, nous vous demandons de bien vouloir intervenir. Il apparaît en effet inconcevable qu'en régime démocratique les institutions publiques culturelles françaises refusent ce type d'information au citoyen, se mettant ainsi en contradiction avec l'article 2 de la loi du 17 juillet 1978.
Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération respectueuse.*

5 Attendre d'être notifié du résultat de votre demande en ayant demandé que la réponse soit notifiée par une correspondance postale. Conserver les photocopies de tous les échanges que vous aurez faits avec vos interlocuteurs ainsi que les accusés réception.